



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2021 (en mode virtuel)

PRÉSENCES

Monsieur Sébastien Pomerleau, parent, président	Madame Doris Hardy, représentante du personnel de soutien
Monsieur Noureddine Bsiker, parent, trésorier	Madame Nathalie Dumont, représentante du service de garde
Madame Catherine Genest, parent	Madame Isabelle Dufour, enseignante
Madame Marie-Chantale Lord, parent	Madame Marie Larose, enseignante
Monsieur Jean Tittley, parent, secrétaire	Madame Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste
	Madame Sonia Grégoire, directrice

AUTRE PRÉSENCE

Madame Gabrielle Gaudreau, rédactrice du procès-verbal

Ordre du jour

1. OUVERTURE

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. INTERVENTION DU PUBLIC

3. DÉCISION

- 3.1. Approbation de la grilles-matières pour l'année scolaire 2021-2022

4. FERMETURE

- 4.1. Date de la prochaine rencontre
- 4.2. Levée de la réunion

PROCÈS-VERBAL

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Pomerleau ouvre la séance extraordinaire à 19 h.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

M. Pomerleau procède à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E. 2020-2021-33	Sur proposition de M. Bsiker et appuyé par Mme Lefebvre, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
-------------------	--

2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

3. DISCUSSION

3.1. Approbation de la grille-matière pour l'année scolaire 2021-2022

Mme Grégoire témoigne de la confiance qu'elle porte en chacun des membres du Conseil et du positivisme qui ressort du comité plénier précédent. M. Pomerleau partage ses sentiments.

Lors du dernier CE, la grille-matière proposée a été refusée. Les titulaires se sont concertés pour y apporter des changements en fonction des commentaires qui ont été émis. Les discussions portent donc sur cette nouvelle proposition de grille-matières.

Ainsi, il est proposé que l'éthique et culture religieuse passe de 2 heures à 1 heure d'enseignement pour tous les niveaux. Pour la section « autres », la 5^e année descend à 1 heure, alors que tous les autres niveaux augmentent à 2 heures. De plus, quelques heures qui avaient été ajoutées en français et en mathématiques ont été remises en sciences et en univers social. La grille-matières proposé ne comporte pas d'anglais intensif en 6^e année, mais la direction s'engage à favoriser l'implantation de celui-ci lorsque la situation sanitaire sera stabilisée.

Mme Grégoire concède qu'il s'agit d'un deuil pour certains et de défis pour d'autres, que ce soit les parents, les titulaires ou l'équipe-école. L'important est de garder les élèves au centre des préoccupations et de solidifier les bases, tel que le recommande le ministère.

M. Pomerleau est satisfait d'avoir reçu la documentation quant aux taux de réussite des élèves par niveaux.

Mme Genest s'interroge quant à la réaction des titulaires face au refus de la grille-matières et à l'éventuelle implantation de l'anglais intensif. Mme Grégoire précise que cette nouvelle a été annoncée lors d'une assemblée générale des enseignants. Mme Larose ajoute que le fait que l'assemblée se soit déroulée en visioconférence n'a pas offert de contexte propice à la discussion, d'autant plus que les enseignants sont conscients du droit de veto de la direction face à la décision des enseignants sur la grille-matière.

C.E. 2020-2021-34	<p>Considérant :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'importance de maximiser le temps d'enseignement en français et en mathématiques compte tenu du retard académique qui s'accroît dans le contexte de pandémie actuel ;- L'importance que les élèves puissent continuer de bénéficier de temps d'enseignement suffisant pour certaines matières complémentaires (univers social et sciences) ;- L'engagement de la direction à favoriser l'implantation de l'anglais intensif à l'école St-Mathieu lorsque la situation sanitaire sera stabilisée ;- L'obligation du CE d'approuver une grille-matières qui s'assure de l'atteinte des objectifs obligatoires et de l'acquisition des contenus obligatoires prévus dans les programmes d'études établis par le ministre; <p>Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la grille-matières proposée pour l'année scolaire 2021-2022.</p>
--------------------------	---

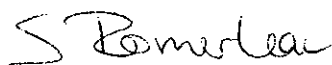
4. FERMETURE

4.1. Date de la prochaine rencontre

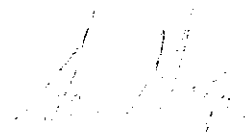
M. Pomerleau annonce la date de la prochaine rencontre, le 5 mai 2021. Mme Grégoire et M. Pomerleau remercient chaleureusement les membres.

4.2. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.



Sébastien Pomerleau
Président du conseil d'établissement



Sonia Grégoire
Directrice